

# Caisse des écoles DU 12 ${ }^{\text {E }}$ ARRONDISSEMENT 

COMHE TECHNROUE
DU 26 MARS 2018

L'application du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des suggestions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) se fera dès le versement du salaire du mois de mai 2018 pour la filière administrative ( 14 personnes à ce jour). La filière technique sera impactée à partir de janvier 2019.
Ce nouveau dispositif remplace la plupart des primes et indemnités existantes sans perte de rémunération pour les agents concernés. II se décompose en deux indemnités.

- IFSE (indemnité de fonctions, sujétions et expertise) versé mensuellement.
- CIA (complément individuel annuel) versé en une seule fois en fin d'année et suite à l'entretien d'évaluation
Bénéficiaires: Titulaires et stagiaires, contractuels dès lors qu'une délibération le prévoit. Il n'est pas soumis à l'abattement au $1 / 30^{e}$ en cas d'absence pour maladie.
La CFDT a demandé que les agents bénéficient de l'allocation pour enfant en situation de handicap et la Maire a accepté.

Elle a aussi donné un accord de principe afin que la cérémonie pour la remise des médailles soit ouverte pour tous les personnels éducatifs, ASSEM, CDE, dès lors qu'il y ait l'accord du comité de gestion.

Les chèques cadeaux pour les agents partant à la retraite sont toujours à l'étude.
La Maire du $12^{\text {ème }}$ a annoncé qu'elle avait déposé une saisine officielle pour que les agents de la CDE obtiennent la connexion intra Paris. La CFDT s'est engagée à réitérer cette demande auprès de la Ville de Paris.

La CFDT a demandé une réflexion au sujet du télétravail.
En ce qui concerne les élections du 6 décembre, les votes se feront à l'urne en mairie.

Prochain CT le 21 juin 2018 .... À suivre !!


En 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VASAGE
AU SYNDICALSME !


